Zoom

Intratone :

L'interphone de l'avenir testé par Logial

Depuis le 9 février dernier, un nouveau système d'interphonie est installé dans deux groupes immobiliers d'Alfortville. Les locataires du 1 Redoute des petits carreaux et de la rue Jules Guesde utilisent désormais leur téléphone fixe ou portable pour répondre aux personnes qui sonnent chez eux !

Suite à une consultation lancée en novembre dernier, les locataires des résidences concernées se sont prononcés à 74 % en faveur de l'installation du système Intratone. Ce produit nouvelle génération semble en effet porteur de nombreux avantages.

Tout d'abord, le fonctionnement de l'interphone Intratone est très simple. Les visiteurs cherchent votre nom à l'aide de flèches sur un afficheur numérique puis valident avec le bouton sonnette pour appeler. Votre téléphone fixe ou portable sonne comme lors d'un appel classique et vous pouvez alors parler avec votre visiteur. Il suffit enfin d'appuyer sur la touche (*) de votre clavier pour ouvrir la porte.

Intratone permet aussi d'éviter de nombreuses pannes liées au matériel et donc de contenir l'augmentation des frais liés aux réparations locatives des équipements d'interphonie tel que le combiné, le câble, le buzzer de sonnerie ou le module de phonie.

En cas d'absence ou de ligne occupée, un renvoi vers deux autres numéros de téléphone est possible (fixes ou mobiles). C'est également une solution idéale pour les personnes à mobilité réduite, qui utilisent leur téléphone sans fil.

Pour votre bailleur, il est important d'offrir aux habitants du parc social des produits innovants et porteurs. Avant de déployer ce système sur d'autres sites, Logial souhaite tester le fonctionnement et l'efficacité de tout niveau dispositif.

Après plus de deux mois d'utilisation, les locataires équipés semblent satisfaits du nouveau système et les nouvelles habitudes d'utilisation semblent s'installer.

Si cette tendance se confirme dans les mois à venir, Intratone pourrait alors équiper votre bâtiment et vous permettre de prévenir les invités qui sonnent à votre porte d'un éventuel petit retard !

À suivre… ■

?

Questions réponses

Supplément de Loyer de Solidarité (SLS), quels enjeux ?

Qu'est-ce que le SLS ?

On appelle SLS, le surloyer qui s'applique aux locataires dont les revenus dépassent les plafonds de ressources pour avoir droit à un logement HLM.

L'objectif de ce dispositif de solidarité sociale est d'éviter que des locataires bénéficient des avantages d'un logement à loyer modéré quand leur situation financière leur permet de louer un logement dans le parc locatif privé.

Depuis l'entrée en vigueur le 1er janvier 2009 de la loi dite ENL et de son décret d'application du 21 août 2008, tous les ménages dont les revenus nets sont supérieurs d'au moins 20 % aux plafonds de ressources HLM, doivent acquitter un SLS (contre 60 % auparavant). En outre, les modalités de calcul ont été durcies de manière à accroître le surloyer.